

# Histoire et éducation à la citoyenneté

---

## Enseignant de troisième secondaire

Christian Labrèche

Téléphone : (514) 484-4950 – b. voc. 1567

Courriel : [clabreche@villamaria.qc.ca](mailto:clabreche@villamaria.qc.ca)

L'enseignement de l'histoire a pour but d'amener les élèves à s'intéresser aux réalités sociales du présent par l'étude du passé, à développer des compétences propres à l'étude des sociétés du présent et du passé et à construire des connaissances. Ces compétences et ces connaissances leur permettront, d'une part, de mieux comprendre ces réalités à la lumière du passé et, d'autre part, d'agir en citoyens capables de jugement critique, de nuance et d'analyse. L'apprentissage de l'histoire favorise, par ailleurs, le développement d'une démarche intellectuelle, d'un langage et d'attitudes qui rendent possible l'appropriation graduelle d'un mode de pensée historique. Les élèves apprennent à interroger des réalités sociales dans une perspective historique et à fonder la compréhension qu'ils s'en donnent en recourant à des sources documentaires et en déployant un raisonnement instrumenté.

**En classe d'histoire et éducation à la citoyenneté, l'élève est amenée à développer les compétences suivantes :**

- Se questionner sur la société québécoise en faisant des liens avec le passé 30 %
- Expliquer l'histoire de la société québécoise 40 %
- Définir son rôle de citoyen à l'aide de l'histoire 30 %

**Compétence transversale :** Exploiter l'information

Code du cours : 087304

SAVOIRS  
ESSENTIELS

- Les premiers occupants
- L'émergence d'une société en Nouvelle-France
- Le changement d'empire
- Les revendications et les luttes dans la colonie britannique
- La formation de la fédération canadienne
- La modernisation de la société québécoise
- Les enjeux de la société québécoise depuis 1980

ÉVALUATION

- Situations d'apprentissage et d'évaluation sur les compétences
- Quiz
- Examens et situations d'évaluation
- Devoirs
- Études de cas

MATÉRIEL  
DIDACTIQUE

- THIBEAULT, Andrée et CHARLAND, Jean-Pierre, *Repères*, Manuel de l'élève A, Saint-Laurent, ERPI, 216 pages, 2007
- THIBEAULT, Andrée et CHARLAND, Jean-Pierre, *Repères*, Manuel de l'élève B, Saint-Laurent, ERPI, 528 pages, 2007
- PAGEAU, Diane, dir., *Boîte à outils Univers social*, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, Saint-Laurent, ERPI, 129 pages, 2008

DEVOIRS,  
TRAVAUX  
ET AUTRES  
EXIGENCES

- Après chaque cours, l'élève doit revoir la matière vue en classe en prévision d'un quiz éventuel.
- Les devoirs sont vérifiés régulièrement. Tout devoir non fait entraîne l'attribution de points de démerite.
- Toute élève absente le jour de la remise d'un travail doit apporter sa copie à l'enseignant, en mains propres, dès son retour à l'école.

